

COLO GYM CHARTRE DU PARTICIPANT

Cette charte a pour rôle de préciser les règles à respecter par tous, afin que chacun puisse profiter pleinement de son séjour organisé. Cette charte est le succès d'un séjour fondé sur le partage d'un moment de vie en commun et rappelle les comportements favorisant la réussite du séjour.

Je m'engage à :

- Respecter durant le séjour :
 - Les autres participants et l'ensemble de l'encadrement
 - Les consignes données par l'équipe d'encadrement
 - Le lieu d'accueil et son environnement
- Être acteur de mon séjour :
 - Participer aux activités proposées
 - Donner des idées
 - M'impliquer dans la vie quotidienne
- Être responsable de mes effets :
 - J'évite d'apporter des effets superflus et objets de valeurs inutiles au séjour
 - Le téléphone portable est autorisé selon des règles définies (horaires d'utilisation).
 - L'association se décharge de toutes responsabilités en cas de casse ou de pertes d'objets
- Ne diffuser aucune photo ni vidéo sur les réseaux sociaux sans l'accord de l'encadrement.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de la « Charte du participant » ci-dessus. Je m'engage à en respecter les différents points et à faire en sorte que le séjour se déroule au mieux pour tous les participants, l'équipe d'encadrement comme pour moi-même. Parents, je m'engage à ne pas diffuser publiquement ni vidéo et photo qui seront partagées pendant le séjour avec l'équipe d'encadrants.

Signature des parents/responsables

Signature du participant